

2.2. LES DONNEES D'EXPLOITATION

2.2.1. Les charges d'exploitation : 51,8 Mds€ en 2004 (+ 4,2 %).

Les charges d'exploitation représentent, en 2004, près de 90 % des dépenses totales du secteur public hospitalier. Elles ont progressé de 5,3 % en moyenne entre 2000 et 2004 avec un pic de 6,8 % en 2002.

Charges d'exploitation - Secteur public hospitalier

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution moyenne
Frais médicaux, pharmaceutiques	5 105,7	5 622,1	6 170,1	6 642,0	7 280,3	9,3%
Frais d'hôtellerie	1 687,4	1 784,3	1 844,7	1 913,9	1 922,0	3,3%
Frais de personnel	31 030,6	32 308,6	34 352,1	36 019,7	37 335,0	4,7%
Entretiens, réparations	903,3	920,8	947,4	970,5	997,1	2,5%
Loyers, primes d'assurance	368,7	371,3	393,1	441,3	482,0	6,9%
Electricité, eau, gaz, assainissement	591,5	625,7	619,0	639,8	662,5	2,9%
Frais de gestion générale, transports	1 069,7	1 123,3	1 317,6	1 394,0	1 189,2	2,7%
Intérêts des emprunts	455,2	467,1	436,5	413,9	410,9	-2,5%
Autres charges	997,1	917,0	1 081,4	1 263,2	1 535,6	11,4%
Total des charges d'exploitation (1)	42 203,2	44 132,0	47 154,5	49 691,8	51 803,7	5,3%

Les frais de personnel : 37,3 Mds€ (+ 3,7 %).

Ils constituent **72,1 %** de l'ensemble des dépenses d'exploitation et ont progressé en moyenne de 4,7 % par an sur la période 2000-2004. Leur poids fluctue en fonction des catégories d'établissements (de 70,3 % pour les CHR et l'AP-HP à 79,2 % pour les hôpitaux locaux et assimilés et même 85,3 % pour les centres hospitaliers spécialisés, où la part des frais de personnel est, de par la nature de leur activité, traditionnellement plus importante que dans les autres catégories d'E.P.S.).

Ces frais de personnel constituent la presque totalité des dépenses du groupe fonctionnel 1 des sections de fonctionnement des budgets des EPS (37,81 Mds€).

Le solde est constitué des primes d'assurances (maladie, maternité, accidents du travail) pour 68 M€ et des charges de personnel reportées de l'exercice 2003 sur 2004 (par insuffisance de crédits), soit environ 403 M€.

Le groupe fonctionnel 1 de la seule activité hospitalière s'établit à 34,05 Mds€ en 2004 contre 32,75 Mds€ un an plus tôt (+ 4,5 %). Parmi les activités sociales et médico-sociales, il convient de noter que les plus importantes sont les unités de soins de longue durée (1.504 M€ de dépenses de personnel), les maisons de retraite intégrées aux hôpitaux (942 M€) et les Sections Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (930 M€).

A l'intérieur de ce groupe fonctionnel, et pour la seule activité hospitalière, les rémunérations du personnel non médical s'établissent à 18,07 Mds€ (+2,3 %), les rémunérations du personnel médical à 4,51 Mds€ (+ 4,2 %), les charges de sécurité sociale et de prévoyance augmentent de 4,3 % à 7,48 Mds€.

Tous types de budgets confondus, les rémunérations du personnel non médical non titulaire sur emplois permanents et du personnel non médical de remplacement (intérimaires) s'accroissent plus modérément en 2004 que lors des précédents exercices, atteignant 2 177 M€ (+ 6,0 % par rapport à 2003).

Les frais médicaux et pharmaceutiques : 7,28 Mds€ (+ 9,6 %).

Ils constituent le second poste des charges d'exploitation et la quasi-totalité des dépenses du groupe fonctionnel II. Les frais médicaux et pharmaceutiques représentent 14,1 % des charges d'exploitation, mais ce taux est très variable d'une catégorie d'établissements à l'autre ; il est essentiellement fonction de la technicité des soins délivrés dans les établissements. Cette part évolue de 2,3 % pour les C.H.S et 4,0 % pour les hôpitaux locaux, à 18,8 % pour les C.H.R. où la technicité des soins est très importante.

Pour la seule activité hospitalière, les dépenses de fonctionnement du groupe II représentent 7,76 Mds€ en 2004 contre 6,99 Mds€ un an plus tôt. L'augmentation de cette catégorie de dépenses est relativement soutenue depuis 1994.

Les autres rubriques.

Elles regroupent :

- les frais d'hôtellerie, 1,92 Md€, en augmentation de 0,4 % (contre 3,7 % en 2003). Ils représentent 3,7 % des charges d'exploitation. Ces dernières années, une quasi-stagnation des achats (alimentation, fournitures hôtelières) était constatée, alors que les fournitures de services extérieurs augmentaient de manière soutenue. 2004 marque une rupture de cette tendance, puisque les deux composantes (achats, consommation de services) sont quasi inchangées par rapport à 2003.
- les frais d'entretien et de réparations, 997 M€ (+27 %), soit une part de 2,1 %.
- les loyers et primes d'assurances, 482 M€ (+9,2 %), soit 0,8 % ;
- les dépenses d'électricité, d'eau, de gaz et d'assainissement, 663 M€ (+ 3,5 %) ;
- les frais de gestion générale et de transports, 1 189 M€ (-14,7 %). Mais hors AP-HP, la diminution est en fait beaucoup plus modérée (- 0,5 %). La forte baisse constatée est donc essentiellement due à des changements de méthode comptable.

Ces rubriques sont des composantes du groupe fonctionnel III. Pour la seule activité hospitalière, ce groupe représente, en 2004, 5,62 Mds€ contre 5,71 Mds€ en 2003, soit - 2,2 %.

Les intérêts des emprunts : 411 M€ (- 0,7 %).

Les intérêts des emprunts ont baissé de 3 M€ en 2004. Sur la période 1994-2004, la diminution du montant des charges financières a été de 4,8 % par an. Le poids des charges financières a ainsi diminué de 32,1 % de 1994 à 2004 (en francs ou euros courants).

L'AP-HP est l'établissement ayant le plus bénéficié de ces baisses (- 51 %) ; les CHR et les CHS connaissent aussi une diminution conséquente de leurs frais financiers de l'ordre de 37-38 %, alors que les centres hospitaliers et les hôpitaux locaux en bénéficient moins, respectivement 24 et 28 %.

Le poste "Autres charges" : 1.536 M€ (+21,6 %).

Ce poste intègre toutes les charges non ventilées dans les rubriques précédentes, notamment les impôts et taxes versés par les E.P.S, ainsi que les charges exceptionnelles. Ces charges diverses représentent désormais près de 3 % du total des charges d'exploitation.

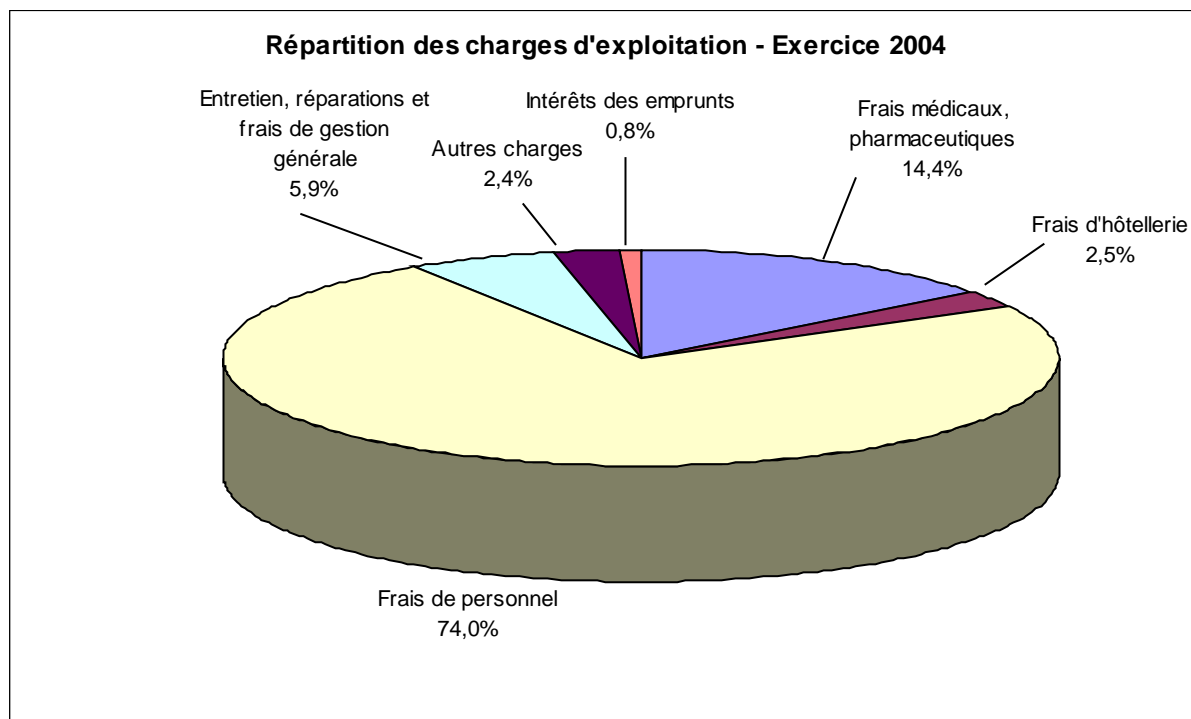
Ces charges ne prennent pas en compte les dotations aux amortissements et provisions qui entrent dans le cadre de l'autofinancement.

Charges d'exploitation par catégorie d'établissements - exercice 2004

(en millions d'euros)

	A.P-H.P	C.H.R.	Centres Hospitaliers			C.H.S.	HopLoc	S.I.H.	TOTAL
			< 20M€	20-70 M€	> 70 M€				
Frais médicaux, pharmaceutiques	1 520,0	2 523,4	218,3	915,5	1 856,7	106,9	94,0	45,5	7 280,3
Frais d'hôtellerie	225,6	357,4	164,5	319,1	443,3	185,8	170,7	55,5	1 922,0
Frais de personnel	3 737,0	9 439,3	2 174,8	6 192,1	9 697,4	4 023,9	1 869,2	201,2	37 335,0
Entretiens, réparations	101,8	270,2	55,8	172,1	261,8	76,1	46,7	12,5	997,1
Loyers, primes d'assurance	20,4	97,6	36,8	88,0	130,9	60,9	40,6	6,8	482,0
Electricité, eau, gaz, assainissement	58,8	160,4	46,6	111,2	166,2	64,8	46,6	7,9	662,5
Frais de gestion générale, transports	421,1	174,5	63,2	171,3	231,8	82,3	36,5	8,5	1 189,2
Intérêts des emprunts	33,1	80,4	35,1	85,4	120,6	18,6	34,0	3,6	410,9
Autres charges	234,5	325,8	98,8	290,4	406,3	99,0	64,7	16,2	1 535,6
Total des charges d'exploitation (1)	6 350,2	13 425,6	2 893,1	8 343,8	13 314,1	4 717,8	2 401,7	357,5	51 803,7

(1) Le total des charges est inférieur à l'addition des rubriques de charges car le montant des travaux d'investissement effectués par les établissements pour eux-mêmes a été déduit du seul total des charges, sa ventilation entre les différentes rubriques ne pouvant être déterminée à partir des comptes de gestion.



On y trouve notamment, pour le budget de l'activité hospitalière, les pertes sur créances irrécouvrables budgétisées (106 M€, soit - 22 %) et des charges exceptionnelles - y compris les reports de charges - pour environ 960 M€.

2.2.2. Les produits d'exploitation : 55,4 Mds€ (+ 66 %).

Produits d'exploitation - Secteur Public Hospitalier

(en millions d'euros)

	2000	2001	2002	2003	2004	Evolution moyenne
Dotation globale et forfaits globaux	34 720,2	36 187,6	38 038,7	40 373,7	42 557,1	5,2%
Produits des tarifications	1 584,8	1 618,7	1 668,7	1 571,0	1 622,0	0,6%
Forfait journalier	723,4	721,5	706,5	700,6	798,9	2,5%
Consultations, soins externes	577,7	582,3	620,9	639,8	668,8	3,7%
Produits des budgets annexes (social)	2 701,0	2 781,0	3 300,3	3 545,6	3 659,6	7,9%
Subventions, participations	821,0	849,9	1 010,2	807,4	592,5	-7,8%
Ventes de produits et marchandises	1 702,8	2 026,5	2 425,7	2 622,9	2 761,0	12,8%
Autres produits	1 808,7	1 928,0	2 063,1	2 252,2	2 777,1	11,3%
Total des produits d'exploitation	44 639,7	46 695,5	49 834,2	52 513,2	55 436,9	5,6%

Les produits d'exploitation représentent 93,5 % des recettes des établissements publics de santé en 2004, contre 94,7 % en 2003 et 95,5 % en 2001. La variation de ce pourcentage est essentiellement fonction de l'évolution des recettes en section d'investissement.

Ils ont augmenté en moyenne de 5,6 % sur la période 2000-2004.

Produits d'exploitation par catégorie d'établissements - Exercice 2004

(en millions d'euros)

	A.P.-H.P.	C.H.R.	Centres Hospitaliers			C.H.S.	Hop.Loc.	S.I.H.	TOTAL
			< 20M€	20-70 M€	> 70 M€				
Dotation globale et forfaits globaux	4 490,7	11 849,4	2 123,4	6 886,9	11 499,9	4 408,7	1 141,3	156,7	42 557,1
Produits des tarifications	314,1	410,9	92,2	272,5	427,5	74,0	25,4	5,4	1 622,0
Forfait journalier	63,1	177,3	58,9	150,4	221,5	85,6	39,9	2,3	798,9
Consultations, soins externes	81,9	184,7	36,5	133,4	203,3	3,7	9,9	15,3	668,8
Produits des budgets annexes (social)	155,4	205,2	568,8	737,8	632,8	167,6	1 183,3	8,6	3 659,6
Subventions, participations	333,6	64,9	16,8	41,2	67,4	16,0	10,9	41,6	592,5
Ventes de produits et marchandises	986,2	725,0	51,0	247,2	567,0	43,0	34,5	107,2	2 761,0
Autres produits	417,4	684,1	155,6	468,2	617,4	253,6	134,5	46,3	2 777,1
Total des produits d'exploitation	6 842,3	14 301,5	3 103,2	8 937,5	14 236,8	5 052,3	2 579,8	383,5	55 436,9

La dotation globale de financement et les forfaits globaux de soins : 42,56 Mds€ (+ 5,8 %).

La dotation globale de financement et les forfaits globaux de soins, qui correspondent à la prise en charge des dépenses hospitalières par les régimes d'assurance maladie obligatoires, procurent aux E.P.S. près de 80% de leurs produits d'exploitation (78,4 %).

La part de la dotation globale de financement et des forfaits globaux de soins dans les produits d'exploitation est particulièrement importante pour les centres hospitaliers spécialisés et les C.H.R., où elle atteint respectivement 87,3 % et 82,9 % des produits d'exploitation. Elle est beaucoup moins élevée pour les hôpitaux locaux (44,2 %).

Pour l'ensemble des budgets principaux des EPS, la dotation globale de financement a atteint 40,54 Mds€ en 2004, contre 38,54 Mds€ en 2003, et 36,52 Mds€ en 2002, soit 2,00 Mds€ de plus (et une hausse de 5,2 %).

En ce qui concerne les budgets annexes (et plus particulièrement, les unités de soins de longue durée, les E.H.P.A.D. et les maisons de retraites), la dotation globale de financement - partie soins - se substitue au forfait global annuel de soins.

Les versements des caisses d'assurance-maladie ne se limitent pas à la dotation globale et aux forfaits globaux de soins, puisqu'ils peuvent comporter également des versements au titre de l'aide sociale, de conventions internationales et de diverses prestations.

Le produit des tarifications : 1,62 Md€ (+ 3,3 %).

Le produit des tarifications constitue la seconde ressource de fonctionnement des E.P.S. après la dotation globale de financement et des forfaits globaux de soins. Il s'agit d'une partie des recettes du groupe II des budgets généraux des EPS.

Les produits issus du système de tarification individuelle à la charge des débiteurs autres que les organismes de sécurité sociale s'accroissent de 51 M€ par rapport à 2003 et continuent à se concentrer sur un nombre plus restreint de structures. Ainsi, en 2004, 758 EPS facturaient des spécialités de médecine (contre 842 en 1994) et 394 facturaient des spécialités en chirurgie (contre 446 en 1994), soit 4 EPS de moins qu'en 2003.

Les produits issus des tarifications augmentent dans toutes les catégories d'hôpitaux. Ils représentent 2,93 % des produits d'exploitation.

Plus globalement, les produits du groupe II des budgets principaux (produits de l'activité hospitalière) ont progressé de 6,2 % en 2004. Il s'agit de la première hausse significative depuis le début des années 90. En effet, la hausse moyenne sur la période 1994-2002 n'excédait pas 1,2 %.

Le forfait journalier : 799 M€ (+ 14 %)

Cette recette s'établit à presque 800 M€ pour 2004, soit une hausse de 99 M€ et de 14 % par rapport à 2003. Avant sa revalorisation au début de 2004, la baisse de cette ressource, proportionnelle aux nombres de séjours hospitaliers, a été de 3,8 % depuis 1996, les baisses les plus marquées ayant été enregistrées pour les centres hospitaliers spécialisés (17,6 % au cours de la période 1996-2003) et les hôpitaux locaux (- 16,5%). Toutefois, cette recette était en hausse légère pour les centres hospitaliers généraux.

Malgré cette hausse en 2004, le forfait journalier ne représente toujours que 1,44 % des produits d'exploitation, contre 1,82 % en 1996 (et 1,33 % en 2003). Ce taux atteint toutefois 1,9 % pour les centres hospitaliers de moins de 20 M€. Il a diminué pour les CHS.

D'autre part, les produits liés aux prestations effectuées au profit des malades ou consultants d'autres établissements atteignent 120,5 M€ en 2004 (3 M€ de plus qu'en 2004), dont 54 pour les CHU. 348 EPS facturent ce type de prestations (contre seulement 280 en 1994).

Les produits des autres activités hospitalières et les produits des budgets sociaux et médico-sociaux

Les consultations et soins externes représentent 669 M€ (+ 4,5 %).

Les produits des activités subsidiaires continuent à progresser fortement, notamment la rétrocession de médicaments (1,26 Md€ hors AP-HP, soit une progression de 7,5 %).

Les produits des activités annexes (services aux malades et aux accompagnants principalement) atteignent 584 M€, soit une diminution de 0,5 %.

Les produits des budgets annexes (activités sociales et médico-sociales) représentent 3,66 Mds€ et augmentent de 3,2 %. Il s'agit pour l'essentiel de produits liés à l'hébergement des personnes âgées, pris en charge par les départements (844 M€) ou directement par les résidents (1,496 Md€). Les produits relatifs à la dépendance y compris l'APA, mais hors contribution de l'assurance maladie, complètent ces ressources à hauteur de 705 M€, et les produits issus des forfaits journaliers 482 M€. Les produits afférents aux soins dus directement par les hébergés s'élèvent à 17 M€.

Les autres produits : 2,78 Mds€ (+ 23 %)

Les produits divers non détaillés dans les rubriques précédentes concernent principalement les produits de gestion courante (compte 75 pour 1,38 Md€) dont une large part au titre des remboursements de frais - hors remboursement des dépenses des budgets annexes effectuées par le budget général, ôtées - Ils comprennent également des produits financiers (compte 76 pour 23 M€), et des produits exceptionnels (la presque intégralité du compte 77 pour 656 M€).

